



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

2025



Francis Nativel,
Président

RAPPORT MORAL

Une année de combats

« La nature n'est pas une victime à protéger, elle est ce qui nous possède ». Cette citation de Bruno Latour traduit notre vision du monde et illustre l'incompréhension dans laquelle nous nous trouvons face à la dégradation consciente du vivant, des sols, de l'eau et de l'air, à laquelle nous assistons.

De manière encore plus brutale que les années précédentes, 2025 a connu beaucoup d'attaques contre la vérité, la science, la raison, la concertation, le droit, qui sont autant d'agressions contre l'environnement et le vivant. Ces attaques ont pour moteurs la recherche du pouvoir et la course au profit.

Le résultat de l'élection américaine a réveillé une violence politique qui affecte tous les étages de nos sociétés. Le retrait des États-Unis de 66 organisations internationales dont le GIEC, l'OMS, l'UNESCO, l'UICN ou l'ONU-Eau, fragilise la coopération internationale et rend illusoire la gestion concertée des crises mondiales à un moment où l'état du monde justifierait au contraire un renforcement des efforts des gouvernements pour affronter les problèmes environnementaux qui nous menacent. La loi du plus fort et l'arbitraire remplacent les institutions multilatérales et la justice internationale. La vitesse avec laquelle ces institutions bâties pour prévenir les conflits et réguler l'ordre mondial sont déstabilisées est saisissante. La COP 30 de Belem qui devait faire le point sur les engagements des États pris à l'occasion de la COP 21 de Paris, est parvenue à un accord sans ambition sur l'abandon des fossiles, la transition énergétique et la réduction de la déforestation.

Le bilan de l'EU est accablant. Le dernier rapport de l'EEA (European Environment Agency) souligne que la dégradation de la biodiversité, du climat et des ressources naturelles met en péril la prospérité et la sécurité des citoyens. 81% des habitats protégés sont en état médiocre ou mauvais à cause de l'usage intensif des terres, de la pollution et du changement climatique. L'eau est en danger partout dans l'UE à cause de l'exposition à de plus en plus de produits chimiques nocifs. Le réchauffement climatique intensifie les phénomènes climatiques extrêmes, provoquant inondations et incendies massifs. Les politiques européennes de protection de l'environnement font l'objet d'un démantèlement progressif comme c'est le cas du Pacte vert avec l'adoption de la loi Omnibus I qui, sous prétexte de réduire la complexité administrative, conduit à une régression des normes environnementales et sociales.

La France a suivi le mouvement avec une baisse des émissions nationales de GES qui est loin des objectifs de 5% par an fixés par la SNBC (Stratégie nationale bas-carbone), l'abandon des ZFE destinées à améliorer la qualité de l'air dans les grandes métropoles, des coupes budgétaires qui affectent le fonds vert, la politique de l'eau, l'agriculture biologique et les transports, la loi d'orientation agricole avec des dispositions qui constituent autant d'atteintes à l'environnement et à la biodiversité avant que certaines ne soient annulées par le Conseil Constitutionnel, la loi Duplomb qui prévoyait l'assouplissement des procédures administratives pour certains projets agricoles, la simplification des autorisations pour les méga-bassines et

la réintroduction de l'usage de l'acétamipride. Cette dernière disposition a été supprimée par le Conseil Constitutionnel ce qui n'a pas découragé l'initiateur de la loi d'en proposer dernièrement une nouvelle version visant à réautoriser l'utilisation du flupyradifurone et en plus de l'acétamipride. Elle constitue une provocation après la pétition historique qui avait recueilli plus de 2,1 millions de signatures reflétant une mobilisation citoyenne massive.

Face à ce constat une question s'impose à nous : que pèse la protection de l'environnement et quelle place occupe Eau & Rivières ? La réponse figure dans le rapport d'activité préparé sous la direction de Nicolas Forray. Il détaille l'abondance des actions de l'association dans ses domaines traditionnels et ses nouveaux champs d'intervention. Quelques faits parmi d'autres méritent d'être mis en lumière : l'exposition médiatique dont nous avons bénéficié avec la campagne de Radio France, le jugement du tribunal administratif de Rennes du 13 mars, l'engagement contre les trois demandes de Permis Exclusifs de Recherches de Mines, la campagne Bactérox, la mobilisation autour du SAGE Vilaine, les avancées du projets Communes engagées pour l'eau, le succès du colloque « Pas de futur sans nature », la participation populaire à la fête du jardinage, le succès de la station sport et la fréquentation record au CRIR qui illustre l'importance que jouent les éducateurs à l'environnement dans les 4 départements. Le compte de résultats de 2025 fait apparaître un déficit qu'il nous appartiendra de corriger en 2026. C'est l'occasion de remercier les collectivités et les mécènes qui continuent à nous apporter un soutien indispensable à la poursuite de nos activités.

L'année 2026 s'ouvre sur de nouvelles attaques contre le vivant portées par les lobbies de l'agriculture productiviste et de la pêche industrielle. Elles vont nous obliger à réagir dans les instances et sur le front médiatique dans un contexte difficile sur le plan budgétaire mais nous mettrons tout en œuvre pour défendre nos valeurs, portés en cela par les adhérents qui fondent notre légitimité à agir pour le collectif.

